

La coopération nationale et internationale

La coopération nationale est une mission historique de la Bpi. Cette coopération se déploie en un éventail d'actions, portées et mises en œuvre en transversalité par différents services au sein de la Bpi. La coopération avec les bibliothèques du territoire s'incarne dans des échanges organisés selon différentes modalités (réseaux, journées d'études, conseil de coopération, etc.) et autour d'axes prioritaires. Elle se traduit également par la production d'outils théoriques et pratiques au service des bibliothèques territoriales.

L'animation de réseaux d'échanges

Le Conseil de coopération

La coopération nationale s'incarne dans un conseil de coopération qui s'appuie sur des convergences globales. Celui-ci rassemble aujourd'hui :

- 15 bibliothèques municipales ou intercommunales et 3 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération avec la Bpi (liste complète) ;
- l'association « Réseau Carel » liée par convention à la Bpi (voir infra) ;
- l'Enssib ;
- 4 associations professionnelles (l'ABF, l'ABD, l'ADBGV et la Fill) ;
- le service du livre et de la lecture.

Ce conseil permet une consultation des partenaires de la Bpi sur ses actions de coopération et constitue un lieu d'échanges professionnels particulièrement fructueux.

En 2021, il s'est réuni en janvier, en mars (en visioconférences d'une demi-journée) et en septembre. Ces réunions ont permis d'échanger sur :

- les politiques publiques, notamment le projet de loi sur les bibliothèques territoriales (rencontre avec la sénatrice Sylvie Robert), le dispositif France Relance et ses conseillers numériques, les assises de la formation des bibliothécaires territoriaux ;
- des projets, comme la construction d'une bibliothèque mise en commun avec un centre d'accueil des réfugiés dans le XIX^e arrondissement de Paris ;
- des bonnes pratiques (actions des bibliothèques en période de crise sanitaire, un partenariat exemplaire entre un département et une métropole pour mettre à disposition de la population des ressources numériques) ;
- et des outils (analyse des publics post-confinements par exemple).

Ces réunions permettent également d'envisager les évolutions (sujets et formats) des actions de coopération. Elles font l'objet de comptes rendus publiés en ligne sur Bpi pro.

Deux dispositifs sont proposés aux bibliothèques partenaires : les échanges de professionnels et les voyages d'études.

Échanges de professionnels

La proposition d'échanges de professionnels entre agents de bibliothèques partenaires et la Bpi a pu être mise en œuvre, même si ce fut dans une forme dématérialisée. Deux collègues ont ainsi pu échanger, en visioconférence, avec 7 agents de la Bpi sur des thématiques aussi variées que l'accessibilité en bibliothèque, la politique documentaire, l'accueil des publics du champ social, les ateliers et permanences mis en place à la Bpi ainsi que son offre d'autoformation. Une campagne de candidatures a été menée auprès des agents Bpi pour que ceux qui le souhaitent puissent effectuer, à leur tour, un stage dans une bibliothèque partenaire en 2022.

Voyages d'études

Suite à l'annulation du voyage à l'étranger de 2020, le contexte sanitaire a conduit à se reporter sur un voyage d'études en France, en l'occurrence dans le Calvados. En 2 jours, le groupe a pu visiter 6 bibliothèques, diverses par la taille, mais aussi les fonctions (bibliothèque municipale, universitaire, de grande ville ou de petite collectivité ainsi qu'un centre culturel nouvellement inauguré).

Le groupe de 12 collègues était composé à parts égales de 6 agents de la Bpi, de différents services, et de 6 collègues des bibliothèques territoriales partenaires de la Bpi (Lyon, Clermont-Ferrand, Le Havre, Rennes, Brest et Nancy).

Le voyage d'études a fait l'objet d'un dossier publié sur Bpi pro.

Eurêkoi, service de questions-réponses à distance

Le service de questions/réponses et de recommandation de lectures Eurêkoi a agrandi son réseau en 2021 avec l'entrée de trois nouveaux membres : un réseau territorial de lecture publique coordonné par la bibliothèque départementale de Charente, la bibliothèque municipale de Lille et le réseau de lecture publique de l'agglomération d'Épinal.

Le réseau compte de ce fait, fin 2021, 29 partenaires en France et 22 en Belgique francophone.

L'animation du réseau s'est poursuivie de plusieurs manières.

- Les deux réunions annuelles de réseau, d'une part, ont été maintenues, la première en visioconférence au mois de mars et la deuxième en présentiel à la Bibliothèque publique d'information en novembre.
- Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de réponse, Eurêkoi a mis en place pour ses partenaires à la fois un outil collaboratif de partage de ressources, Pearltree, mais aussi des présentations de ressources du CNLJ et de Gallica. Ces présentations vont se poursuivre en 2022 avec le manga et la SFFF (Science-fiction, fantastique, fantasy).
- Eurêkoi a également lancé, via le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et l'association des Bibliothèques départementales, un appel aux bibliothèques départementales à rejoindre le réseau avec un double rôle de participation au service et de coordination du service à l'échelle territoriale.
- La mise en valeur de l'activité de réponse réalisée par les partenaires se poursuit avec l'éditorialisation de réponses sur le site Eurêkoi, sur le compte Facebook du réseau, dans *Balises* et, pour certains contenus de recommandation, sur le site de Partir en Livre.

D'autres informations sur le service Eurêkoi sont disponibles dans la rubrique « Médiations en ligne » de ce rapport annuel.

Réseau Carel

Le développement national des ressources numériques

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association « Réseau Carel » (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques).

Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, mise en place entre la Bpi et l'association « Réseau Carel », la Bpi affecte un équivalent temps plein au soutien à l'association « Réseau Carel ». Au sein de la Bpi, ces tâches sont partagées entre le Service des Ressources électroniques pour la négociatrice (70 %) et la Délégation à la coopération (30 %) pour l'administratrice.

La Bpi est membre du Conseil d'Administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2021, **240** collectivités territoriales étaient adhérentes de « Réseau Carel ».

Des négociations adossées aux groupes thématiques

Les négociations, qui se complexifient dans un contexte budgétaire tendu, s'adossent désormais de plus en plus aux groupes de travail thématiques de l'association.

L'unique négociatrice du Réseau Carel participe à chaque réunion des groupes de travail (en 2021 : livre numérique, presse, autoformation), auxquels participent aussi 3 agents de la Bpi.

La négociatrice s'appuie sur leurs travaux pour évaluer les nouvelles offres et recueillir l'avis des groupes sur des changements de modèles tarifaires importants afin de préparer les présentations et les votes en CA ou en bureau Carel.

Ce travail de négociation se mène en flux constant et soutenu tout au long de l'année et au fil de l'eau, mais avec un pic notable en juin.

Les actions de la négociatrice Carel auprès des adhérents

Les interactions de la négociatrice avec les adhérents tendent à des demandes plus complexes et plus spécialisées : elles portent de plus en plus fréquemment sur des problématiques et moins sur des questions factuelles d'information. En cela, le cheminement des réponses devient plus circulaire que descendant, et conduit à une sollicitation accrue du réseau.

Les échanges avec les adhérents sont par ailleurs nourris par des rencontres directes, lors des rendez-vous réguliers de l'association (réunions des groupes de travail, journée annuelle d'échanges, CA et AG) et lors du congrès de l'ABF, qui en constitue un temps fort.

Ces deux dernières années, les confinements liés à la pandémie de Covid, ont favorisé le développement des offres numériques en bibliothèques de lecture publique, mais ont aussi cristallisé des problématiques déjà existantes et mis à jour de nouvelles attentes des professionnels. Pour les bibliothèques du réseau, la coopération en matière de ressources numériques – que ce soit pour le partage d'informations, la sécurisation de la dépense voire la nécessité de négociations concertées – sont devenus des enjeux importants.

La journée d'échanges du Réseau Carel « *Comment acquérir des ressources numériques ?* » s'est tenue le 12 octobre 2021 à la bibliothèque Marguerite Duras de la Ville de Paris et a réuni 59 participant-e-s. La cheffe du service des ressources électroniques de la Bpi et la négociatrice sont intervenues sur *Les étapes d'une souscription réussie*.

Les yeux doc

La plateforme Les yeux doc est diffusée dans 97 structures abonnées au service au 31 décembre 2021, soit 2068 bibliothèques, de tous types : bibliothèques municipales, bibliothèques départementales, bibliothèques universitaires, bibliothèques spécialisées et de comités d'entreprises.

Le catalogue des films (supports physiques et/ou numériques) est riche de 750 films, dont 400 (sélectionnés sur la base de critères juridiques, budgétaires et techniques) sont disponibles sur Les yeux doc. En 2021, 26 films ont rejoint la collection, pour un montant de 128 792 € et 3 films « classiques » pour un montant de 25 949 €. 45 films ont été déshebertés, dont 35 films de la plateforme. 5 films sont en cours de renouvellement.

Les visionnages ont progressé positivement entre 2020 et 2021, après avoir doublé en 2020 au moment le plus fort de la pandémie. Le total des consultations pour 2021 s'établit à 10 000. Cette progression est due au nombre croissant de bibliothèques abonnées, mais aussi au lancement du prix du public et aux choix éditoriaux, avec des achats de films bien exposés en salles et de courts métrages remarquables en festivals. À noter, 5 films achetés sur crédits supplémentaires hors commission figurent dans les 20 meilleurs scores de consultation.

Depuis que le Catalogue national a accompli sa mutation numérique, en diffusant depuis 2016 ses nouvelles acquisitions en V&D sur un outil de type plateforme, de nouveaux enjeux sont apparus dans les domaines de la médiation, de la mise en valeur et de l'exploitation de ces collections dématérialisées.

Le service Cinéma a dédié un poste à la mise en place d'actions coordonnées au sein du réseau Les yeux doc pour favoriser le partage d'expérience autour de ces problématiques.

Diverses actions ont été développées dont :

- Une *lettre d'information mensuelle* avec, notamment, un focus sur une bibliothèque du réseau et des interviews des acteurs du monde du cinéma documentaire en relation avec Les yeux doc, la présentation des nouveaux films et de quelques films choisis par la rédaction.
- Une *journée professionnelle* (2^e édition, après une annulation en 2020 du fait de la pandémie). Cette journée annuelle du réseau Les yeux doc a eu lieu le 30 mars 2021 en visio-conférence. Elle a proposé quatre communications : sur les outils mis à disposition du réseau pour valoriser les films et faciliter la médiation dans les espaces des bibliothèques ou en ligne, sur la médiation en temps de crise sanitaire, sur les enjeux de la transversalité (avec quatre bibliothécaires des médiathèques de Puteaux et de Choisy-le-Roi) et sur la formation en interne avec le retour d'expérience de bibliothécaires de la Bpi et de la Bibliothèque départementale de la Gironde. Pour mémoire, la première journée du réseau avait rassemblé, en 2019, 45 participants venus de toute la France, cette deuxième en a accueilli autant, en ligne.
- Le *Prix du public* Les yeux doc 2021 – phase 2 et le Prix du public 2022 – phase 1 : conçu pendant le premier confinement et lancé à l'automne 2020, en partenariat avec Arte, Mediapart, la revue Images documentaires et le Blog documentaire, il se déroule en deux temps, l'un professionnel, l'autre ouvert au public, pendant plusieurs mois, à cheval sur deux millésimes.

En 2021, la 2^e phase du prix 2021 a eu lieu de janvier à mars, le public a voté en bibliothèque pour le Prix du public 2021, qui a été remis le 30 mars lors d'une cérémonie en ligne au documentariste Hendrick Dusollier, pour son film *Derniers jours à Shibati*.

La 1^{re} phase pour le Prix du public 2022 a été lancée le 4 octobre auprès des bibliothécaires du réseau qui ont été invités à visionner huit films proposés par l'équipe des yeux doc pour en sélectionner quatre. La participation n'est pas réservée aux seuls vidéothécaires, mais s'adresse à tous les professionnels des bibliothèques du réseau. À l'issue de cette phase, 132 votes ont été recueillis par la Bpi, en hausse de 40 % sur la première édition. À l'initiative de la Bpi, les cinéastes et de nombreux bibliothécaires ont réalisé de courtes vidéos pour présenter au public le Prix et les films en compétition.

À l'occasion du *Mois du film documentaire*, le Catalogue national a participé à l'événement en proposant quatre parcours éditorialisés sur les thèmes des femmes, de la jeunesse, de la résilience et du respect de la nature (programme tout public + programme jeune public). Le site *Internet professionnel* de la Bpi et les réseaux sociaux, plus spécifiquement Facebook, sont utilisés pour l'information du réseau et la promotion des événements.

Un nouveau poste, pourvu en octobre 2020, a permis de mettre en œuvre les projets d'évolution de la plateforme, axés notamment sur le renforcement du moteur de recherche et sur le développement d'une rubrique « Sélections » de valorisation des films à travers l'actualité au sens large. L'accent a été mis aussi sur la recherche de partenaires (institutions, écoles) disposant d'un catalogue de films pouvant être mis à disposition des usagers sur Les yeux doc. Cette initiative se situe dans une perspective d'enrichissement du catalogue et d'élargissement du rayonnement de la plateforme, ainsi que de valorisation globale des initiatives publiques dans le domaine du cinéma documentaire.

L'Éducation aux médias et à l'information

Missionnée par le Service du Livre et de la Lecture depuis 2018 pour animer le réseau de lecture publique sur ce sujet, la Bpi a poursuivi son action et sa participation aux instances de réflexion, de partage d'expérience et de contribution professionnelle.

- le réseau de bibliothèques organisé en collectif a tenu son séminaire annuel, qui a permis le partage d'expériences et une réflexion commune pour définir la thématique de la journée d'étude ;
- poursuite de la diffusion du guide pratique *EMI en bibliothèque de lecture publique* ;
- alimentation de la rubrique spécifique du site Bpi pro dont l'objectif est de favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels qui souhaitent mettre en place des actions similaires. Cette rubrique est très consultée et en constante progression avec 2358 pages vues en 2021 ;
- organisation de la journée d'étude *Confiance dans l'information : quel rôle pour les bibliothèques ? (cf. supra)*
- La Bpi fait partie du Comité de suivi des travaux de l'Enssib sur l'EMI (cf. supra)
- La Bpi a également contribué à la réflexion et aux échanges professionnels dans le cadre de 7 journées d'étude ou de formation organisées sur le territoire par les bibliothèques et les CRFCB.
- Enfin, la Bpi a contribué au rapport de la Commission Bronner, *Les lumières à l'ère numérique*, missionnée par le Président de la République.

Le rôle de référent handicap du service à l'échelle du territoire

À l'organisation de rencontres professionnelles (cf. supra) s'ajoute une mission de conseil et d'expertise sur l'accessibilité des bibliothèques dévolue au service Lecture et handicap. Trois réseaux de lecture publique ont fait appel au service Lecture et handicap ainsi qu'à la délégation à la coopération pour obtenir des informations sur l'accessibilité dans le cadre de projet de construction ou de nouveau service. Des professionnels de la Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie, d'Arche Agglo (Ardèche et Drôme) et de Gravelines ont été rencontrés à ces occasions. Le service a également été sollicité par des collègues dans le cadre de préparation de concours ou de reconversion afin de parfaire leur connaissance des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap en bibliothèque. La participation à une table ronde lors du congrès de l'ABF sur le coût de l'accessibilité a constitué un moment important de l'année 2021 pour la visibilité du service.

Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation

La formation aux ateliers de conversation proposée par la Bpi s'est dématérialisée pour les deux premières sessions de 2021. Si le nombre de participant-e-s a dû être réduit pour garantir la qualité de la formation et maintenir les échanges, souvent nombreux, entre les participant-e-s, le succès ne s'est pas démenti : chacune a fait le plein avec 10 personnes à chaque fois. Il est à noter que le format en ligne a permis d'élargir le public des collègues inscrits, notamment pour certains basés à l'étranger comme dans les Instituts français. La troisième session proposée fin 2021 a pu se tenir dans les espaces de la Bpi et a bénéficié à 15 personnes.

Présence dans les organismes nationaux

En 2021, la Bpi a assuré une quarantaine de journées en présentiel ou en ligne auprès de ses différents partenaires.

ABF

La Bpi siège au sein de la Commission « International » de l'ABF et au conseil national. Elle a également été sollicitée pour participer au groupe de réflexion sur les publications de l'association. La Bpi est aussi amenée à proposer des articles pour la revue Bibliothèque(s).

En 2021, le congrès annuel de l'association s'est tenu en ligne. Par ailleurs, la Bpi a organisé une journée d'étude avec l'ABF (cf. supra).

ABD et ADBGV

La Bpi participe aux journées d'études annuelles de l'ABD, ainsi qu'à celle de l'ADBGV, organisées à distance en 2021. La directrice de la Bpi siège au conseil d'administration de l'ADBGV.

ACIM

La Bpi poursuit sa coopération de longue date avec l'ACIM. Membre de droit du conseil d'administration, elle siège depuis 2019 au bureau de l'association. Le congrès annuel de l'ACIM s'est tenu en ligne grâce aux moyens de la Bpi.

Bibliothèques de Rennes-Métropole

La Bpi siège au conseil culturel et scientifique de la bibliothèque de Rennes Métropole qui se réunit habituellement deux fois par an. En 2021, ces réunions ne se sont pas tenues.

L'ENSSIB

La Bpi est membre du Conseil scientifique de l'ENSSIB et de son Comité éditorial.

Depuis 2020, la Bpi est associée aux réunions du comité de suivi du projet de plateforme qui accueille des ressources pour les formateurs en Éducation aux médias et à l'information et s'est associée en 2021 au travail sur le référentiel de compétences en Éducation aux médias et à l'information pour les bibliothécaires. La Bpi a également accueilli deux stagiaires ENSSIB.

L'INET

La Bpi est liée par une convention avec l'INET et accueille chaque promotion à la Bpi pour une visite auto-apprenante suivie d'une matinée d'échange avec une dizaine de chefs de services de la Bpi sur deux grandes thématiques : l'accueil des publics et la coopération. En 2021, la Bpi est également intervenue en visio conférence pour présenter les actions internationales. Plusieurs agents de la Bpi sont sollicités comme intervenants au cours de la scolarité de conservateurs, qui peuvent également être reçus en stage.

FILL

La Bpi siège au conseil d'administration de la FILL. Elle suit également les travaux de la commission « Lecture publique et patrimoine » et, depuis 2019, ceux de la commission, nouvellement créée, « Développement des publics ». En 2021, la Bpi a notamment contribué à la réalisation du site Lire en établissements de santé et médicaux-sociaux.

ENS Lyon

La Bpi a une convention de recherche en cours depuis 2018 avec le Centre Max Weber pour une étude exploratoire intitulée « Représentations et pratiques des jeunes adultes en matière de lecture ».

La Bpi siège également au conseil d'administration d'Images en bibliothèques, dont elle accueille des formations et des journées d'étude et est membre fondateur et administrateur de La Cinémathèque du documentaire, dont elle accueille régulièrement les réunions du réseau.

Les Journées d'étude

Sauf exception indiquée, les journées ont été proposées en format mixte : présentiel et retransmission en direct, avec possibilité d'en retrouver le *replay* ensuite sur le site Bpi pour les professionnels. Cette proposition, ajoutée à la crise sanitaire, explique des chiffres de fréquentation en présentiel plus bas que les autres années.

Cycle « Partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité » (BDLC)

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (autoformation, handicap, accueil et étude des publics notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international.

Cette préoccupation se décline dans un cycle de journées d'étude qui s'appuie chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture.

L'urgence en bibliothèque : adapter la bibliothèque, toujours le même défi

Cette manifestation a été organisée en partenariat avec Occitanie Livre et Lecture et les Bibliothèques de Toulouse. Elle a pris la forme d'un feuilleton dont les épisodes (articles, podcasts, interview, etc.) ont été publiés en ligne du 26 janvier au 12 février.

Imaginons ! La participation des publics dans les bibliothèques

Organisée par Bibdoc 37 les 1^{er}, 8 et 15 avril, dans le cadre du programme BDLC partenariat, qui permet aux organisateurs de bénéficier d'un soutien de la Bpi pour l'organisation des journées. Proposée en ligne, elle a été suivie en moyenne par 545 participant-e-s par jours.

Les bibliothèques à L'épreuve de la crise... Et après ?

Un colloque organisé par Normandie Livre et Lecture et Livre et lecture en Bretagne en partenariat avec le ministère de la Culture, la Bpi, les bibliothèques de Caen, Rennes, Rouen et Brest, les 21 et 22 octobre (en visio uniquement) a réuni 177 participant-e-s en deux jours.

Les bibliothèques sensibles au genre

Organisée en partenariat avec les Médiathèques de Brest et la commission Légothèque de l'ABF, le 14 octobre à Brest, cette journée a été précédée de la mise en ligne d'une demi-douzaine de contenus en amont de la journée pour nourrir la réflexion des collègues.

Nombre de participant-e-s en présentiel : 57

De la communauté à la citoyenneté : bibliothèques et citoyenneté autour du monde

Journée organisée en partenariat avec la commission internationale de l'ABF à Paris le 12 octobre.
Nombre de participant-e-s en présentiel : 78

Actualité de la recherche

Ce rendez-vous annuel permet de faire le point sur l'actualité de la recherche et des études sur les bibliothèques. Il permet également de présenter des mémoires de fin d'études réalisés par des élèves conservateurs et conservatrices d'état de l'Enssib.
Nombre de participant-e-s en présentiel : 56

Le jeu vidéo au service des institutions culturelles

Matinée professionnelle proposée dans le cadre du festival Press Start, le 24 septembre.
Nombre de participant-e-s en présentiel : 78
Nombre de vues (sur Facebook en incluant le *replay*) : 2912

Accessibilité et handicap en bibliothèque : vers une organisation pérenne

Journée organisée annuellement en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et l'ABF, le 23 novembre.
118 personnes ont participé en présentiel et 158 personnes inscrites au live.
À noter, la présence d'interprètes LSF et de vélotypistes afin d'assurer l'accessibilité des contenus pour les personnes sourdes ou malentendantes.

Confiance dans l'information : quel rôle pour les bibliothèques ?

Journée organisée en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture) le 7 décembre.
Nombre de participant-e-s en présentiel : 72
Nombre de vues en ligne sur Facebook en incluant le *replay* : 1599
La Bpi a également accueilli les « Assises de la formation en bibliothèque territoriale » organisées par le ministère de la Culture. Nombre de participant-e-s en présentiel : 141. Nombre de vues sur Facebook en incluant le *replay* : 2667 (matin) et 1728 (après-midi)

Webinaires

Handicap

Ces webinaires s'inscrivent dans un cycle initié en 2020 et sont l'occasion de mettre en lumière des expériences de terrain, qu'il s'agisse d'initiatives individuelles ou de projets d'établissements, et de rencontrer des bibliothécaires qui communiquent leur envie de voir évoluer l'offre bibliothéconomique au profit des personnes en situation de handicap.

« Construire un partenariat avec les associations et acteurs locaux », le 23 mars, a réuni 162 internautes sur Zoom plus 73 sur le compte Facebook pro de la Bpi ainsi qu'une longue traîne de 3821 personnes touchées sur Facebook.

« L'action culturelle au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap auditif », le 15 juin, suivi par 66 internautes sur Zoom, 112 sur le site Bpi pro et 49 sur Facebook.

Cycle Bibliogrill

À partir d'avril 2021, a été lancé un cycle de webinaires pour interroger les pratiques professionnelles. Baptisé Bibliogrill, il donne une fois par mois le mardi de 11h à 11h 30 la parole à des collègues confrontés à des problématiques épineuses, pour proposer des éléments de réflexion sur des sujets parfois brûlants du monde des bibliothèques, qui bousculent les idées préconçues et suscitent le débat. Si certains épisodes ont pu traiter de sujets en lien avec la crise sanitaire, bien d'autres thématiques ont été abordées à l'image des conflits parfois violents avec des jeunes en bibliothèque, de l'accueil des publics très précaires, du défi de verdir sa bibliothèque ou encore des profils non-bibliothécaires qui travaillent en bibliothèque et ce qu'ils peuvent apporter.

Ces 6 webconférences ont été suivies, en moyenne, par une cinquantaine de personnes à chaque fois sur Facebook. À cela s'ajoutent les visionnages du *replay* (208 en moyenne). Les Bibliogrills donnent lieu aussi à de nombreuses interactions (85 partages et commentaires en moyenne notamment) qui contribuent à donner de la visibilité au site et à la page de Bpi pour les professionnels.

Le site professionnel de la Bpi et la lettre d'information à destination des professionnels de la lecture publique

Le site Bpi pro, principalement destiné aux bibliothèques de lecture publique, a pour objectifs de mettre à leur disposition des ressources et des outils proposés par la Bpi ainsi que par d'autres bibliothèques, de partager les initiatives et de favoriser les différentes formes de coopération.

163 contenus ont été publiés en 2021. Ils sont valorisés dans une lettre d'information mensuelle et sur la page Facebook « Bpi pour les professionnels ».

Le nombre de fans de cette page est en constante progression :

2017	2018	2019	2020	2021
2500	3415	4340	5218	6065

L'action internationale

La Bpi fait bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'études et/ou aux rencontres internationales. La délégation à la coopération nationale et internationale organise des visites de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

Visites et stages

L'accueil Résidence Culture

« Résidence Culture » est un programme d'accueil initié et en partie financé par le ministère de la Culture. Dans ce cadre, en 2021, la Bpi a accueilli une collègue espagnole, les deux autres stagiaires prévus ayant dû annuler leur venue.

Erasmus +

Une collègue italienne a été reçue dans ce cadre.

Visites

3 visites pour des collègues étrangers ont été organisées.

International Federation of Library Associations (IFLA) ¹

Deux agents de la Bpi sont élus dans des comités permanents de sections : l'un dans la section « Bibliothèques publiques » » l'autre dans celle dédiée aux « Services aux populations multiculturelles ». Cet agent y a été élu « information coordinator » cette année. La Bpi et l'ABF ont également traduit la boîte à outils des bibliothèques multiculturelles, publié par cette section.

European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)

La Bpi est membre de cette association² et y assure une présence française. L'année 2021 a permis de proposer des collègues français dans trois groupes de travail portés par l'association, de traduire un rapport destiné à aider les bibliothèques à obtenir des fonds européens et à construire une série de rencontres sur ce sujet.

Comité français international bibliothèques et documentation

La Bpi est également membre du Cfibd³ (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la Vice-Présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

La Bpi co-finance deux bourses « lecture publique » permettant à des collègues d'autres bibliothèques de se rendre à l'IFLA et a participé aux travaux du Cfibd (traduction, accompagnement des boursiers avant l'IFLA, programmation annuelle). Ce programme n'a pas été mis en œuvre en 2021, car le congrès de l'IFLA se tenant en ligne le coût pour y assister était très peu élevé.

Coopération avec l'Institut Français

La Bpi collabore avec l'Institut Français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger. La Bpi participe à la commission annuelle d'attribution des aides. Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent, sur leur temps propre, des missions d'expertise sur les médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine.

1. <http://www.ifla.org/>

2. <http://www.eblida.org/>

3. <http://www.cfibd.fr/>